

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE TRELIVAN

SEANCE DU 12 SEPTEMBRE 2019

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Monsieur LE BORGNE Claude, Madame LEBRETON Suzanne, Monsieur GODET Pascal, Madame BOTREL Marie-Claire, Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude, Monsieur BRIAND Gérard, Madame RAULT Annie, Madame AMBROISE Fabienne, Monsieur PELHATRE Michel, Monsieur YVART Didier, Monsieur BAILLEHAICHE Jacky, Madame COURTOIS Marie-Françoise, Madame PICOUAYS Jacqueline, Monsieur LE PROVOST Guy.

Etaient absents : Monsieur HAUTIERE Ludovic pouvoir à Monsieur LE BORGNE, Monsieur MAILLARD Rémi pouvoir à Monsieur YVART Didier, Madame MENARD Vanessa pouvoir à Madame BOTREL Marie-Claire, Madame PONCEL Sylvie pouvoir à Madame PICOUAYS Jacqueline, Madame LEBRET Dominique pouvoir à Monsieur GUILLEMOT Jean-Claude.

Secrétaire de séance : Madame BOTREL Marie-Claire

FINANCES

Point financier

Le conseil municipal prend acte du bilan des investissements réalisés

Validation du projet secteur de la Pouldais

Le conseil municipal décide d'installer :

- un haricot ou terreplein central à l'entrée de la Pouldais en venant de la piste de moto
- un passage piéton
- une chicane
- Au niveau du chemin de randonnée un passage piéton
- Route de la Bouvrais et la Foresterie des STOP
- 4 ou 5 STOP à définir
- Décide de budgétiser 25000 € en programme voirie

Voirie résidence des Genêts

Le conseil municipal :

- Décide de réaliser les travaux de réfection de la voirie à la résidence des Genêts, de lancer un marché en procédure adaptée.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier

Subvention forum des Associations

Le conseil municipal accorde une subvention de 494 € à la Ville de Dinan pour l'organisation et la mise en place du forum des associations

Budget - décisions modificatives

Le conseil municipal vote les décisions modificatives ci-dessous :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2019	NOTIFIE	DIFFERENCE
73212- DSC	4 000 €	9 957 €	5 957 €
7381- Taxe additionnelle droits de mutation	30 000 €	39 958 €	9 985 €
	TOTAL		15 942 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		A AFFECTER
23	Virement à la section investissement	15 942 €

INVESTISSEMENT	DEPENSES €	RECETTES €
021 – virement de la section de fonctionnement		15 942
139 – rue du Stade	-120 000	
110- voiries : Genets et entrée du Drouet	- 60 000	
012 – Aménagement du Bourg : Ruisseaux	-40 000	
Nouvelles opérations : 046 – Voirie Genêts	+217 942	
110 – Voire : Pouldais	+17 000	
042- Garderie : Fenêtres	+1 000	

TRAVAUX-URBANISME

Logements les Vallées mise aux normes d'accessibilité

Le conseil municipal décide de réaliser les travaux de mise aux normes accessibilité d'un logement à la résidence les Vallées suivant l'avis des services techniques pour le choix du logement.

Eclairage public « les hauts champs » et « Résidence des Korrigans »

Le conseil municipal décide de remplacer une lanterne sur poteau située au Hauts champs et le foyer J641 résidence des Korrigans.

Convention avec la Rance « Bords du Drouet » et « Le Bois de Linache »

Le conseil municipal autorise le Maire à signer les deux conventions avec la Rance « Bords du Drouet » et « Le Bois de Linache ».

PERSONNEL

Renouvellement d'un contrat à durée déterminée aux périscolaires et à l'entretien.

Le conseil municipal décide de renouveler sous contrat pour un an, au grade d'Adjoint Technique, 1^{er} échelon pour une durée hebdomadaire de service de 6.11, un agent au service scolaire et périscolaire.

AFFAIRES GENERALES

Convention relative au partage d'un aérateur pour le terrain des sports

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Lecture publique – Schéma de développement du réseau des bibliothèque-médiathèque

Le conseil municipal décide l'entrée de la bibliothèque municipale au sein du réseau de lecture publique de Dinan agglomération et de sélectionner l'option 1 et 2.

Modification de la composition du Conseil local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Dinan et communes associées.

Le conseil municipal décide de :

- modifier la composition du CLSPD (création nouvelle commune Dinan/Léhon, intégration de la commune de St Carné)

- mettre à jour la contribution financière des communes au vu de l'évolution démographique de chacune d'entre elles.

SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

Question N°13-2019-59

Plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de l'accompagnement de Dinan Agglomération

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention « Plan d'action de lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre de l'accompagnement de Dinan Agglomération »

INFORMATIONS

Repas des Aînés le 13 octobre 2019

Service technique : Monsieur DONIO Eric le 1^{er} septembre.

Ecoles : rentrée scolaire 2019-2020

Projet de la Ville de Dinan sur l'aérodrome

Internet Foyer des sports et cantine

Pour extrait conforme,
Le Maire
Claude LE BORGNE